

PAR COURRIEL

Québec, le 7 août 2017

Monsieur Guy Laliberté  
Ville de Québec  
2000, boulevard Lebourgneuf, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G2K 0B8

**Objet :   Projet de réaménagement de la rivière Lorette – secteur du boulevard  
Wilfrid-Hamel, à Québec et L'Ancienne-Lorette**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles les réponses sont attendues d'ici 48 h, soit le 9 août prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour la réalisation de ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions ou demandes vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

**Maxandre Guay-Lachance**

Coordonnateur du secrétariat de la commission

p.j (1)

En préparation de son rapport la commission s'efforce de mettre à jour l'information relative au projet.

Concernant les coûts du projet évalué dans le cadre de la *procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement*, le résumé de l'étude d'impact daté de mars 2017 indique un coût total de 18,5 M\$ en amont du pont Henri-IV et 3,4 M\$ en aval pour un grand total de 21,9 M\$ (PR3.3, p. 44). Par contre, dans une réponse à des questions que vous nous avez transmises en juillet 2017, vous fournissez un tableau des coûts dans lequel une ligne libellée « Construction des murs anti-crue et interventions en rivière » (travaux projetés) correspond à un montant de 30,509 M\$ (PR8.1, annexe 2).

**A. Veuillez indiquer quel montant nous devons considérer comme le coût total, à jour, du projet et détailler ce qu'inclut exactement ce montant.**

Vous avez choisi de ne pas inclure le coût de réfection du pont de de L'Accueil dans le coût total du projet. Dans une réponse envoyée en juin 2017 vous indiquez que cette réfection est estimée à 2,38 M\$ (DQ5.1, p. 13). Dans une réponse de juillet 2017, vous lui attribuez plutôt un montant de 2,45 M\$ (DQ8.1, p. 3).

**B. Veuillez indiquer quel montant nous devons considérer comme le coût à jour de réfection du pont de L'Accueil et préciser ce que comprend ce coût.**